

Précautions d'usage des médicaments vétérinaires : Protégez-vous !

Avec l'arrêt de la castration à vif depuis le 1er janvier dernier et l'utilisation désormais obligatoire d'un anesthésique local (lidocaïne), il nous a semblé nécessaire de faire un article sur les précautions d'usage de certains médicaments vétérinaires. En effet, si la **lidocaïne** est utilisée pour ses propriétés d'anesthésique local au niveau des testicules du porcelet, elle peut aussi insensibiliser vos mains, surtout en cas de blessures. Il est donc recommandé d'utiliser des gants pour vous protéger. Pour le choix des gants, ceux en latex sont trop poreux et peuvent laisser passer certains produits : **privilégier ceux étanches en nitrile, vinyle ou néoprène.**

D'autres substances présentes dans l'élevage sont à manipuler avec précaution. Parmi elles, on retrouve les **hormones** destinées aux truies et cochettes (Regumate, Planate, PG600, Dinolytic...). Elles peuvent être absorbées par la peau de l'utilisateur et engendrer des problèmes respiratoires, des avortements, mais aussi des crampes intestinales, une baisse de libido et des maux de tête. L'utilisation par des personnes asthmatiques ou des femmes enceintes ou en âge de procréer est ainsi déconseillée mais tout utilisateur peut être à risque. Là encore, il est recommandé de **porter des gants, des vêtements de protection et bien se laver les mains après usage.** Il en est de même pour les **antiparasitaires externes** comme le Sebacil ou les **anticoccidiens** type Baycox.

Les produits à base de **poudre** (asséchant par exemple) sont volatils et peuvent pénétrer dans vos voies respiratoires. Cela peut entraîner de la toux et des problèmes respiratoires chroniques. C'est pourquoi il est fortement conseillé de **porter un masque** lors de leur manipulation. En particulier **l'exposition à des poudres antibiotiques sans protection favorise l'apparition d'antibiorésistance** dans votre organisme car il s'agit de petites doses respirées à répétition. Le risque est alors l'apparition de résistances aux antibiotiques au niveau des bactéries de vos flores bactériennes (cutanée, digestive...). Cela diminuerait le choix thérapeutique en cas de nécessité de traitement antibiotique pour vous. Comme pour tous les antibiotiques, le **port de gants** est recommandé pour éviter de sélectionner des bactéries résistantes dans la flore cutanée.

Précautions d'usage des médicaments vétérinaires : Protégez-vous !

Pour les **vaccins et autovaccins** (surtout pour les adjuvants huileux), l'Anses recommande l'usage de gants de protection contre les piqûres, souples et résistants à la perforation par aiguille (*voir article de la newsletter de septembre 2021 "Piqûres par vaccins, risques et prévention"*). Cela permet de limiter le risque d'auto-injections et de complications, telles que ténosynovites, phlegmons et arthrites (qui nécessitent des prises en charge chirurgicales).

Produit	Lidocaïne	Hormone	Poudre antibiotique	Anticoccidien	Antiparasitaire externe	Vaccin
Risques	Perte de sensibilité	Problèmes respiratoires, troubles de la reproduction, crampes intestinales...	Toux, problèmes respiratoires. Antibiorésistance	Problèmes de développement du fœtus	Maux de tête, épuisement, douleurs...	Problèmes articulaires sévères : phlegmons, ténosynovites, arthrites...
Précautions de manipulation						
En cas de contact avec l'œil ou la peau	Rincez abondamment à l'eau claire et consultez la notice rubrique 4.5.ii).					
En cas d'auto-injection	Appelez immédiatement un médecin en lui fournissant la notice.					

Pour tous ces produits, en cas d'injection, aspersion ou contact avec l'œil accidentels, rincez abondamment à l'eau claire et contactez un médecin. Dans tous les cas, consultez la rubrique "4.5.ii) Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux" de la notice (qu'il faut donc conserver et montrer au médecin si besoin, par exemple lors d'auto-injections accidentelles avec des vaccins). Contactez également votre vétérinaire pour une déclaration de pharmacovigilance.

Dr Vétérinaire Fanny BRUN.